

## Discussion sur le constat

### 02 Quelles doivent être les missions de l'école, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Les premiers échanges ont porté sur la question des langues étrangères à l'école élémentaire. Après débat, il a été rappelé qu'il ne fallait pas confondre apprentissage et initiation. Une tension existe entre la nécessité de connaître d'autres langues et cultures pour s'ouvrir au monde actuel – précocement de préférence – et le fait que le temps à y consacrer peut entrer en concurrence avec les apprentissages dans les autres domaines.

Puis, le débat a été ramené sur les missions de l'école. Plusieurs interventions ont évoqué la question de valeurs communes à construire, de valeurs qui rapprochent. L'école doit rassembler dans l'acceptation claire de l'hétérogénéité, de la différence (de religion, de capacités, de rythmes). Cette hétérogénéité est une réelle richesse.

La liaison école-collège reste à parfaire. Elle a été jugée plus performante dans les années passées.

L'école de la République a écrit « EGALITE » à son fronton. Pourtant, cette égalité n'existe pas. Parce qu'il existe des disparités dans les effectifs d'une classe à l'autre. A cause également des différences manifestes de politiques municipales. Ces différences à l'échelle d'une commune préfigurent-elles des différences régionales si la décentralisation accordait aux Conseils Régionaux les moyens financiers et la responsabilité des choix à faire ?

Il s'agit de veiller à ce que l'Education reste Nationale.

Un parent a, quant à lui, souhaité pouvoir mettre en concurrence différents systèmes scolaires.

Pour ce qui concerne l'adaptation de l'école aux besoins du monde économique, plusieurs intervenants ont réaffirmé leur attachement à un tronc de savoirs communs plutôt qu'à une spécialisation professionnelle trop rapide et surtout trop étroite, qui se révèle caduque après quelques années. Il serait judicieux de trouver un système d'options permettant de répondre aux appétences des élèves.

## 16 Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

La forme plénière du débat ainsi que les horaires choisis n'arrangent ni les parents ni les enseignants.

La plupart des parents ont le souci d'aider leurs enfants dans leur travail (malgré l'interdiction légale des devoirs et néanmoins conscients qu'il s'agit de les habituer peu à peu à la sixième) mais sont confrontés à la fatigue de fin de journée pour tous. Comment apprendre à apprendre aux enfants en difficultés pour lesquels le fossé se creuse inexorablement ; l'enseignant aurait un rôle de conseil aux parents (donner des clés pour aider). Les évaluations sont parfois trop tardives en fin de trimestre et manquent nettement de lisibilité pour les familles (seuls les enseignants se comprennent entre eux et encore...).

Les enfants ont des droits mais aussi des devoirs dont des règles minimales de politesse qui existent de moins en moins. Il s'agirait de retrouver des valeurs et règles communes à la maison et l'école.

Les enseignants ont besoin d'être soutenus et qu'on leur fasse confiance. Ils n'ont plus la même estime de la société que par le passé. Il ne s'agit pas de les discréditer, surtout devant les enfants, sans pour autant les placer sur un piédestal. Des parents, qui n'ont souvent pas eux-mêmes réglé leurs comptes avec l'école, soutiennent trop leurs enfants et deviennent vecteurs de conflits (tout en reconnaissant que l'école reste un lieu où le conflit foisonne du fait de la convergence en un même endroit de personnalités très diverses). Plus de tolérance devient indispensable. Dès lors, comment entendre des familles qui se sentent en dehors de la communauté éducative ? Par contre, lorsque certains parents peuvent aider les enseignants dans des domaines spécifiques, qu'ils puissent le réaliser.

L'équipe éducative doit avoir une attitude cohérente et un regard positif tout au long de la scolarisation. Il est nécessaire de parfois prendre du recul avec l'école (ce qui n'est pas si simple) de manière à ne pas angoisser davantage les enfants. Par contre, le dialogue doit être la référence majeure bien que l'art de communiquer puisse être difficile pour des parents (et des enseignants aussi). Créons un espace pour recevoir les familles et non pas des bancs de classe. Les enseignants manifestent des inquiétudes quant à la faible participation des familles aux réunions (est-ce un signe de désintérêt pour le travail de leurs enfants ou que tout va bien ?) ; dans tous les cas, il est très difficile de rencontrer certains parents.

Les moyens administratifs de l'école ne permettent pas des espaces de dialogue suffisants : trop peu de directeurs déchargés (pas de secrétariats) → pas de temps, peu de lieux de réunions corrects).

# Propositions

## 02 Quelles doivent être les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

### Instruire / éduquer

Les parents attendent des enseignants l'instruction, gardant le rôle d'éducation pour eux : le rôle d'éducation est celui des parents, le rôle d'instruction est dédié aux professionnels. Mais devant la démission de certains parents (constat alarmant en maternelle et élémentaire), instruire et éduquer deviennent indissociables.

#### Propositions :

- réunions plus fréquentes avec les parents ; la réunion de rentrée est insuffisante ; prévoir donc, sur le modèle du rendu des résultats des évaluations CE2, des réunions régulières avec les parents pour constater l'évolution des élèves, temps pris sur les temps de concertation et non sur le bon vouloir des enseignants.
- instituer des sanctions plus fermes et établies permettant de remettre les enfants dans le droit chemin et éviter que les situations dégénèrent. Les parents sont convaincus par les actions « vivre ensemble, débats réglés et permis à point ». Il est nécessaire de transférer ces actions dans toutes les familles .
- former les enfants à adapter leur comportement de manière adéquate aux lieux et personnes rencontrés.
- prévoir des moyens supplémentaires en personnel : médecin scolaire, infirmière, Atsem en maternelle pour une classe, Rased plus nombreux
- le directeur ne doit plus assumer la double tâche qui est d'enseigner et administrer une école ; il est nécessaire de les décharger et non pas fusionner les petites écoles ; un cadre plus restreint est plus facile à gérer qu'une grande structure, les conflits sont moins nombreux, le directeur déchargé plus disponible. Nécessité d'un statut.
- réduire les effectifs au niveau des classes et non en fonction de l'effectif moyen de l'école : proposition importante en maternelle où l'effectif des petites sections ne devrait pas dépasser la vingtaine d'élèves avec une Atsem à temps complet
- imposer un minimum d'investissement des communes pour que les écoles puissent suivre la politique induite par les nouveaux programmes (l'investissement communal dans les écoles varie actuellement de 1 à 10).
- définir une charte de qualité de la vie scolaire

### Contenu des programmes

Etablir des priorités pour les missions de l'école :

- se recentrer sur les fondamentaux, un socle minimal que sont le LIRE – ECRIRE – COMPTER
- travailler ces disciplines fondamentales dans le souci d'APPRENDRE A REFLECHIR et de construire des élèves avec UN ESPRIT CRITIQUE.
- harmoniser les pratiques pédagogiques ; « suivre » les Instructions Officielles ne suffit pas à cette harmonisation : il faut des temps d'échange pour cela. Il devient indispensable d'harmoniser encore plus, entre les cycles, les contenus et les logiques pédagogiques de manière à ce que les parents n'aient plus un sentiment de nivellement par le bas.

## Les langues

Les langues sont un atout supplémentaire et demandent la mise en place de moyens que nous n'avons pas à l'heure actuelle.

Cet enseignement peut permettre à des élèves en difficulté d'être en situation de réussite.

Dans un groupe, un consensus se fait sur le principe d'une initiation. Cette première initiation pourrait être celle de la langue du voisin ou toute autre langue permettant une ouverture culturelle (réserver l'anglais pour le collège).

Propositions (parfois opposées) :

- établir un suivi de cet enseignement maternelle / élémentaire / collège / lycée. Si on pratique une initiation à l'allemand, qu'elle se poursuive jusqu'à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, pour qu'on puisse mesurer les acquis et que ces acquis soient pris en compte.
- définir clairement les objectifs et les moyens à accorder aux langues vivantes
- ouvrir le choix des langues : ne pas se limiter à l'allemand et à l'anglais. L'italien, l'espagnol sont des langues importantes. Ne créons pas de filières de l'élémentaire au collège qui ne doit pas exiger un niveau minimum acquis dans une langue à l'entrée en sixième.
- après débat, il apparaît que « langues et cultures régionales » devraient être proposées en option, après le temps scolaire.

## L'égalité

- lutter contre l'inégalité entre les écoles (communes riches ou pauvres)
- développer l'enseignement en maternelle : ouvrir des classes de 2 ans pour que les familles qui le souhaitent puissent y inscrire leur enfant.
- réduire les effectifs des classes en maternelle, notamment ceux des 2 ans.
- A partir du moment où les programmes fixent des objectifs (ex : le B2I), l'Etat doit prévoir les moyens nécessaires et les imposer aux communes.

## Liaison école/collège

Il est urgent qu'une véritable liaison se mette en place entre les enseignants de l'école et du collège, que chacun sache réellement ce qu'il doit attendre de l'autre. Les élèves craignent ce monde nouveau : la seule visite d'une demi-journée en fin de CM2 ne les rassure pas. Il est nécessaire qu'une liaison régulière et précoce s'installe.

## 16 Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

En préambule, quelques participants émettent deux commentaires sur l'organisation du débat :

- les horaires retenus pour les réunions excluent la plupart des parents d'élèves qui ne peuvent se libérer de leurs occupations professionnelles ou de la garde de leurs enfants.
- La mise sous quota de la participation des parents dans certaines circonscriptions (un parent par classe par exemple) ne respecte pas le principe d'ouverture illimitée édicté par les documents d'organisation.

## Eduquer / Enseigner

« Les parents éduquent, les enseignants enseignent. »

Ce n'est pas à l'école de mettre en place les règles minimales de politesse mais aux familles. Actuellement, l'enfant réagit en terme de « j'ai envie, je n'ai pas envie » ; il respecte de moins en moins l'injonction.

Les valeurs inculquées par certains parents ne sont pas compatibles avec les valeurs républicaines et doivent donc être révisées par les enseignants. Il incombe à l'école un standard minimum. Mais, comment faire respecter ces valeurs communes quand elles ne sont pas partagées avec les parents ? Comment exercer un pouvoir disciplinaire ?

Propositions :

- élaborer des règlements de classe en concertation avec les parents
- y inclure un barème fixant de manière objective les sanctions encourues afin de ne pas susciter de sentiment d'injustice ou d'arbitraire dans les cas sensibles.

Ces derniers commentaires mettent l'accent sur les trop nombreux parents qui ne s'impliquent pas suffisamment dans la vie de la communauté éducative (parents en conflit avec l'institution, intimidés ou indifférents).

Propositions :

- systématiser une réunion trimestrielle entre parents et enseignants mais dégager des crédits horaires à cette fin
- remettre les devoirs écrits à la maison : de nombreux parents souhaitent aider leurs enfants en complément du travail réalisé à l'école
- dispenser des conseils méthodologiques, coordonner un suivi avec les parents qui le souhaitent.

### Les devoirs à l'école

En général, les parents déplorent la suppression des devoirs à l'école mais certains pensent que la journée de classe est déjà bien chargée.

Pourquoi des devoirs ?

- apprendre à gérer son temps : travail personnel important demandé au collègue
- développer l'autonomie
- pour l'enseignant, rôle de diagnostic : mise en place de remédiation, prise en compte de la mémoire à long terme, à court terme
- créer un lien entre les deux mondes : l'école et la maison : favoriser la réussite des enfants (implication des parents, relation privilégiée)
- donner le goût de l'effort

Propositions pour les devoirs à l'école :

- harmoniser la quantité de travail entre les enseignants d'un même niveau
- moduler la quantité de travail selon les possibilités des élèves
- faut-il autant de devoirs au collègue ? Dans le cas contraire, parents et enfants seraient moins inquiétés par cette perspective

### La concertation

- Du côté des enseignants :

La question des relations avec les parents se gère à peu près bien quand il s'agit de rencontre famille par famille. La question est plus difficile pour les réunions d'information « plénières » dans lesquelles on voit plutôt toujours les mêmes parents.

Propositions :

- faire des compte-rendus écrits à la fois des points abordés mais aussi des questions posées et des réponses apportées.
- renouveler la réunion de début d'année plusieurs fois.

- Du côté des parents : ils déplorent les difficultés de lisibilité des notations et des évaluations.

Propositions :

- Faire un effort d'harmonisation et de précision pour comprendre où en sont les enfants dans les apprentissages
- Mettre en place des temps institutionnels sous forme de crédits d'heures pour les enseignants afin de faciliter le dialogue (commentaires des évaluations, apprendre à apprendre...). La confiance des parents vers les enseignants serait ainsi améliorée grâce à ces concertations régulières.

### Les 3 priorités pour l'école.

- 1) L'acte d'enseigner les fondamentaux doit redevenir la mission première de l'école, l'acte d'éduquer celle des parents.
- 2) L'égalité républicaine doit imposer aux communes une aide financière suffisante et identique à toutes les écoles au niveau national.
- 3) Les directeurs ne doivent plus assumer la double tâche d'enseigner et d'administrer ; leur proposer, ainsi qu'aux enseignants, des temps institutionnels sous forme de crédits d'heures faciliterait la concertation avec les familles.